

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
OF

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 SEPTEMBRE 2007

OBJET : Dématérialisation des procédures administratives et des marchés publics Adhésion à la plate-forme régionale d'administration électronique « e-mégalis »

Rapporteur : Pierre CHAMPEAUX

Le syndicat mixte Mégalis propose sur sa plate-forme régionale, les services suivants :

- une salle régionale pour la dématérialisation des marchés publics ;
- un service pour la dématérialisation de l'envoi des actes au contrôle de légalité ;
- un service achat en groupement de commande ;
- des outils de travail collaboratifs.

Par délibération du 25 mai 2007, la Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient, membre du syndicat, a décidé de prendre à sa charge la contribution annuelle de 3 000 € HT pour l'usage de la plate-forme par Cap l'Orient et l'ensemble des Communes de son territoire.

Cependant, l'accès au service étant spécifique à chaque commune utilisatrice, c'est-à-dire gestionnaire de ses marchés, une convention particulière d'adhésion doit être ratifiée par le Maire.

Ce document, émanant du syndicat Mégalis, intitulé *Annexe N°2 Conditions d'accès à la plate-forme régionale d'administration électronique « e-mégalis » propres à chaque établissement, est joint à la présente délibération.*

La Communauté d'Agglomération regroupe actuellement les utilisateurs potentiels de ces services, dans un objectif d'une pratique opérationnelle et effective au 01/01/2008.

Les agents des collectivités sont destinataires d'un programme de formations ; une communication importante est aussi prévue en direction des entreprises du Pays de Lorient, pour les encourager à l'utilisation de ces technologies. Des formations leur sont aussi dédiées.

- Vu l'avis favorable des commissions « Urbanisme, Environnement, Travaux » et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale »;
- Vu le projet de convention, joint sous le titre *Mégalis Annexe 2*;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire à engager la Commune comme bénéficiaire du service « plateforme E-MEGALIS », à titre mutualisé dans le cadre de la participation de Cap l'Orient aux services développés par le syndicat mixte Mégalis.

Délibération adoptée à l'unanimité

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué

Pierre CHAMPEAUX